



**Installation d'assainissement non collectif de
capacité supérieure à 20 EH et inférieure à 200 EH**

CAHIER DE VIE DU DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT

Nom du site :

MAITRE D'OUVRAGE

Nom et prénom du propriétaire :

Adresse du site :

Références cadastrales :

Adresse principale si différente :

Adresse email :

☎ (Fixe) : ☎ (Portable) :

Numéro SIRET :

Interlocuteur (si différent du propriétaire) :

SERVICE EN CHARGE DU CONTROLE

*Service Public de l'Assainissement Non Collectif
Communauté de Communes Vallée de l'Homme
28 Avenue de la Forge – 24620 LES EYZIES*

*Antenne des EYZIES : g.marcel@cc-vh.fr ; n.labadie@cc-vh.fr / ☎ : 05.53.35.05.43
Antenne de MONTIGNAC : m.laval@cc-vh.fr ; c.guilloteau@cc-vh.fr / ☎ : 05.53.51.70.72*

NATURE DE L'ETABLISSEMENT (PLUSIEURS CHOIX POSSIBLES)

- Camping** (préciser le nombre total d'emplacements tentes, mobiles homes, chalets et le nombre de couchages pour chaque mobile homes/ chalets, le nombre de blocs sanitaires les périodes d'ouverture).
- Hôtel** (nombre de chambres et nombre de couchages par chambre).
- Habitation** (nombre d'habitations, capacité d'accueil en EH, usage principale/saisonnier).
- Site touristique** (définir les différents points de production d'eaux usées, la fréquentation annuelle, les périodes d'ouverture).
- Local professionnel** (Préciser le type d'activité et détailler les points de production d'eaux usées, la quantité de produits transformés, le nombre de personnes travaillant sur le site).
- Restaurant** (Préciser le type de restaurant, le nombre de services/jours, le nombre de couverts maximum par service, les jours d'ouvertures hebdomadaires, les périodes d'ouverture annuelle/saisonniers).
- Autre** (préciser le type d'activité, détailler les points de production d'eaux usées, le flux pollution généré, le nombre de personnes travaillant sur site).

CONSIGNES SUR L'UTILISATION DU CAHIER DE VIE

Le fonctionnement et la longévité d'un système (système d'assainissement collectif ou installation d'assainissement non collectif) dépend du bon entretien des ouvrages. En qualité de maître d'ouvrage, vous devez mettre en place une autosurveillance de votre système d'assainissement en vue d'en maintenir et d'en vérifier l'efficacité. Pour cela, vous devez rédiger et tenir à jour un cahier de vie comportant un programme d'exploitation sur 10 ans.

Le cahier de vie permet au service en charge du contrôle (service public d'assainissement non collectif) de réaliser chaque année le contrôle annuel de la conformité selon l'arrêté du 21 juillet 2015 et de vous informer avant le 1er juin de la situation de conformité.

ENGAGEMENT DU MAITRE D'OUVRAGE :

Je soussigné m'engage à faire mettre en application et, le cas échéant, faire respecter par mon exploitant le programme d'exploitation et d'autosurveillance décrit dans le présent cahier de vie et répondant à la réglementation en vigueur.

Pour ce faire, j'affirme que les moyens humains et matériels nécessaires seront mis en œuvre et que, le cas échéant, le présent engagement sera porté à la connaissance de l'ensemble du personnel.

Enfin, toutes les actions correctrices éventuelles seront mises en œuvre et il sera tiré profit de tout enseignement conduisant à l'amélioration de l'exploitation et de l'autosurveillance.

A _____, le

Signature :

REGLES DE TRANSMISSION DU CAHIER DE VIE :

1. En cas de premier envoi, vous devez transmettre une copie de l'ensemble du cahier de vie au service en charge du contrôle avant le **1^{ER} mars de l'année N+1** (exemple : cahier de vie 2022 pour l'année 2021).
2. En cas de modification des sections 1 ou 2, vous devez à nouveau transmettre au SPANC, une copie du cahier de vie.
3. **Chaque année avant le 1^{ER} mars, vous devez transmettre une copie de la section 3 du cahier de vie de l'année antérieure au service en charge du contrôle.**

Vous devez conserver et tenir à la disposition du service en charge du contrôle l'ensemble du cahier de vie et les sections 3 des années antérieures.

En cas de non-conformité annuelle, vous devez faire parvenir au service en charge du contrôle l'ensemble des éléments correctifs que vous entendez mettre en œuvre.

SECTION 1 :
DESCRIPTION, EXPLOITATION ET GESTION
DE L'INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Filière 1

DESCRIPTION

Caractéristiques des bâtiments desservis :

.....
.....
.....
.....

Charge polluante (Kg/DBO5) :

.....

Dispositifs de collecte éventuels :

.....
.....
.....

Liste des dispositifs de prétraitement (nature et dimensionnement) :

.....
.....
.....
.....

Dispositif de traitement (nature et dimensionnement) :

.....
.....
.....
.....

Autre (s) dispositif (s) (nature et dimensionnement) :

.....
.....
.....

Rejet (s) (le cas échéant, cocher la ou les case(s) correspondante(s)) :

- Irrigation de cultures ou d'espaces verts
- Milieu superficiel / Nom du cours d'eau :
- Infiltration dans le sol/sous-sol

Destination des eaux pluviales :

.....
.....
.....

SCHEMA DE LA FILIERE 1

Schéma à une échelle appropriée.

En cas de plusieurs installations d'assainissement non collectif, éditer une « Section 1 » par installation d'assainissement.

**SECTION 2 : ORGANISATION DE L'AUTOSURVEILLANCE
DE L'INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

METHODES UTILISEES POUR LE SUIVI DU SYSTEME

Pour chaque information d'autosurveillance devant être recueillie, précisez la méthode utilisée et la fréquence.

Personne(s) en charges de l'autosurveillance :

Information recueillie	Méthode	Fréquence
Estimation du débit entrant ou sortant sur la file eau (débitmètre, relevé compteur d'eau, ...)		
Nature, quantité et destination des déchets évacués (graisses, refus de dégrillage)		
Nature, estimation de la quantité et destination des boues ou matières de vidange évacuées		
Estimation de la consommation d'énergie le cas échéant		
Autres : consommation électrique des équipements, réactifs, testes, ... (le cas échéant)		

3.4. TRAVAUX ET MODIFICATIONS

L'installation d'assainissement a-t-elle été modifiée (réalisation de travaux) ? : OUI NON

→ Si oui, veuillez lister la nature des travaux réalisés (renouvellement de réseau, réhabilitation, canalisation cassée et remplacée, ...) dans le tableau suivant.

Nature des travaux	Ouvrage concerné	Nom de l'entreprise	Date des travaux

La capacité d'accueil du site a-t-elle été modifiée? OUI NON

→ Si oui, veuillez lister l'ensemble des modifications réalisées (augmentation du nombre d'emplacements, création de nouveaux bâtiments, ...) dans le tableau suivant.

<i>Nature des modifications</i>	<i>Bâtiment concerné</i>	<i>Charge polluante</i>	<i>Date de réception</i>

Si des travaux modifient la filière ou si des modifications changent la charge polluante totale du site figurant à la section 1, vous devez la remettre à jour et envoyer une copie du cahier de vie au service en charge du contrôle.

ANNEXES

ANNEXE A : COPIE DES CONTRATS D'EXPLOITATION DE L'INSTALLATION (LE CAS ECHEANT)

ANNEXE B : COPIE DES CONTRATS DE MISE EN ŒUVRE DE L'AUTOSURVEILLANCE DE L'INSTALLATION (LE CAS ECHEANT)

ANNEXE C : COPIE DES JUSTIFICATIFS D'ELIMINATION DES BOUES OU BORDEREAUX DE SUIVI DES MATIERES DE VIDANGE (OBLIGATOIRE)

ANNEXE D : RESULTATS DES TESTS SIMPLIFIES (LE CAS ECHEANT)

ANNEXE E : COPIE DES FICHES TECHNIQUES DES EQUIPEMENTS OU DES GUIDES D'UTILISATION DES UNITES DE TRAITEMENT REDIGES PAR LES FABRICANTS/CONSTRUCTEURS (LE CAS ECHEANT)